

Le Petit Potin de Saint-Germain

ÉTÉ 2014

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR



Dans ce numéro

Municipalité **P.1**

Agenda, culture & loisirs **P.2 et 3**

Missions d'intérêt local **P.3**

Informations pratiques **P.4**

L'édito du Maire

Deuxième Petit Potin de cette mandature qui commence. A peine les élections municipales achevées, ce sont les élections européennes qui leur ont aussitôt emboîté le pas avec, il faut bien le dire, beaucoup moins d'engouement que les précédentes : dans notre village tout comme en France,

ce sont à peine plus de 40% des électeurs qui se sont déplacés. Dès lors, quelle conclusion tirer du

résultat de ces élections qui ont attiré... moins d'un électeur sur 2 ? Je vous en propose une : si l'on souhaite réconcilier les Français avec la politique, il faut avant tout respecter un principe simple : dire ce que l'on veut faire, puis faire ce que l'on a dit. A qui bon se déplacer pour aller voter si l'on est convaincu que ceux qui nous font des promesses s'empresseront de ne pas les tenir s'ils sont élus ? Nous allons tâcher de ne pas oublier ce principe tout au long de notre mandat : un programme vous a été proposé, des projets vous ont été annoncés... Ils seront mis en œuvre : et le Petit Potin comme le site internet se feront l'écho régulier de l'état d'avancement de nos promesses.

Le mois de Juin a démarré sous le soleil et nombreux sont ceux qui guettent l'arrivée de l'été. Nous souhaitons à chacun d'entre vous de profiter en famille ou entre amis de l'une des plus agréables périodes de l'année.

Renaud George

Municipalité

Chaque mois, dans le Petit Potin, la nouvelle municipalité vous informe des avancées des travaux et des dossiers "bouclés".

Finances

■ Contraction d'un emprunt de 430 000 € pour le financement de l'achèvement des travaux concernant la maison du 2, chemin de Maintenu.

Travaux

■ Mise en place d'une signalisation pour sécuriser la circulation et matérialisation des places de stationnement au niveau du Domaine des Hautannes.

■ Etude et ajout au cahier des charges des travaux en cours : fourreaux pour permettre l'accès internet haut débit du lotissement Bouygues en construction avenue de la Paix et dans la future zone d'activité ; canalisation gaz pour la zone d'activité.

Solidarité

■ Premiers contacts avec des associations présentes dans les domaines de

Saint-Germain-en-Fleurs

Les 8 et 9 juillet, à notre demande, le jury local du concours « Villes et Villages Fleuris » visitera notre commune. C'est donc l'occasion de se mobiliser pour montrer votre savoir-faire en matière de fleurissement de votre balcon, appui de fenêtre et contribuer ainsi à l'évaluation de notre village. Alors à votre terreau, vos jardinières et outils et rendez-vous en juillet.

Et n'oubliez pas : Les plus beaux embellissements seront récompensés par des lots, plants, graines.



l'emploi, de l'ameublement social et du microcrédit.

■ Préparation du plan canicule pour prévenir les situations difficiles en cas de forte chaleur.

Sécurité

■ Préparation d'un plan d'effacement des graffitis («tags») dans le village.

■ Réunion avec la gendarmerie de Neuville-sur-Saône pour l'élaboration d'un plan tranquillité sur Saint-Germain.

■ Demande adressée au Colonel commandant le groupement de gendarmerie du Rhône pour intervention

des référents sûreté : étude de mise en place d'un dispositif de vidéo-protection et demande de subvention au FIPD (Fonds interministériel de la prévention de la délinquance).

Urbanisme

■ Première réunion avec ICF pour la remise à plat du projet de travaux dans les cités SNCF.

Communication

■ Vous n'avez pas pu assister aux conseils municipaux ? Vous pouvez désormais les écouter en intégralité sur www.sgmo.net.

Réforme des rythmes scolaires

■ Suite aux assouplissements proposés dans le décret publié par Benoît Hamon le 9 mai dernier et après avoir consulté les parents, la municipalité propose de réunir l'ensemble des activités péri-éducatives sur une demi-journée dans la semaine ; elle soumettra cette proposition au vote des conseils d'école début juin pour mise en place de la réforme à la rentrée de septembre.

Les adjoints : leurs domaines de compétence, leur coordonnées... Dernier rappel !



Christophe VANBELLE

cv@sgmo.net

Urbanisme, Habitat, Transport, Environnement



Blandine BROCARD

bb@sgmo.net

Vie des Quartiers, Dynamique associative, Culture, Sports et Loisirs



Olivier PERROT

op@sgmo.net

Innovation, Communication, Développement économique, Sécurité Civile



Corinne GEOURJON

cg@sgmo.net

Finances, Action Sociale et Solidarité Active



Cyril LEVRAT

cl@sgmo.net

Travaux, Equipement, Voirie, Réseaux, Achat



Valérie NECTOUX

vn@sgmo.net

Enfance et Jeunesse

Conseils sécurité vacances

■ Avant de partir, signalez votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie de Neuville, des patrouilles seront effectuées afin de dissuader les cambrioleurs. Un formulaire à déposer à la gendarmerie est disponible en mairie et sur sgmo.net/securite.

■ Prévenez quelques voisins de votre départ en leur demandant d'appeler le 17 en cas d'activité anormale.

■ Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier régulièrement, une boîte aux lettres qui débord de publicités indique votre absence.

■ Mettez un minuteur sur une lampe qui s'allumera automatiquement quelques heures en fin de soirée.

■ Si vous laissez des objets de valeur à votre domicile, répertoriez-les et photographiez-les avant de partir : utile pour les assurances...

■ Transférez votre ligne téléphonique chez une connaissance : si vous êtes dans l'annuaire, le cambrioleur essaiera de vous téléphoner pour vérifier que vous n'êtes pas là.

■ Si vous laissez un véhicule sur la voie publique, garez-le dans un endroit éclairé, près du domicile d'un ami qui ne part pas ou, mieux, dans le champ d'une caméra. Pratique : le site participatif www.sous-surveillance.net répertorie sur une carte les emplacements des caméras de surveillance, notamment à Neuville.

Le 17, pas d'hésitation !

Vous êtes témoin d'une incivilité, tentative de cambriolage, agression, dégradation de biens publics ou privés, nuisance sonore après 22 heures, vous voyez de l'activité chez vos voisins que vous savez en vacances... N'hésitez pas à appeler le 17 (ou le 112 depuis un portable). La gendarmerie déplore le fait que beaucoup hésitent à appeler par peur de déranger ou parce que le cambrioleur est déjà parti...

Agenda, culture & loisirs

EXPOSITION DU 4 JUIN AU 2 JUILLET



Objets textiles par Isao

Isao est une artiste textile qui part à la recherche des formes à travers les matériaux du passé, formée aux techniques les plus pointues et les plus délicates et aux savoir-faire traditionnels de la haute couture. Elle revisite des objets extraits du quotidien, les rhabille, en utilisant la poésie des tissus anciens pour nous entraîner dans son univers ludique et onirique.

A la bibliothèque aux horaires d'ouverture : mardi de 16h à 18h, mercredi de 15h à 18h30, samedi de 10h à 12h. Vernissage le 14 juin à 10h en présence d'Isao

Atelier pour les enfants

Isao leur apprendra à réaliser un petit théâtre en tissus. Sur Inscription : limité à 10 enfants à partir de 8 ans

Tournoi

Coupe du Monde

JUIN Samedi 7 32 équipes incarnant chacune l'un des pays participant au Mondial se rencontrent au Stade Municipal de Saint Germain dans une ambiance festive «Do Brasil». Buvette, barbecue, pizza, glaces,... Organisation : Futsal Mont d'Or (✉ contact@fsmd.fr)

Spectacle Eveil Corporel et Baby Gym

JUIN Samedi 7 Les tout petits du CAJ surprendront leurs parents au cours de ce mini spectacle de fin d'année. Salle d'éveil de l'école maternelle. (CAJ ☎ 09 80 71 66 93 ✉ caj@sgmo.net)

L'ATQSG a 30 ans

JUIN Samedi 14 Le club de tennis de Quincieux-Saint-Germain fête ses 30 ans avec des animations pour tous : défis, découverte du tennis, test de vitesse de balle avec radar, test de précision, tombola. Au siège du club à Quincieux. ☎ 04 78 91 12 98.

Parution du prochain Petit Potin le 2 septembre

Gala de Danse du CAJ

JUIN Samedi 14 Une soirée toujours très attendue... Plus de 100 danseuses du CAJ vous présenteront salle Maryse Bastié le spectacle orchestré par Céline qu'elles ont préparé tout au long de l'année. (CAJ ☎ 09 80 71 66 93 ✉ caj@sgmo.net)

Audition

JUIN Dimanche 15 L'école de musique présente sa dernière audition de la saison salle George Brassens. Entrée gratuite, ouvert à tous. ☎ 07 61 10 90 36 ou 06 87 35 14 69

Les Contes du Mercredi

JUIN Mercredi 18 Laurence Fourcade présente ses contes tirés du chapeau (à partir de 3 ans). Bibliothèque ✉ biblio@sgmo.net ☎ 04 78 91 50 67

Fête des écoles

JUIN Vendredi 20 Dans la cour de l'école élémentaire : -18h : défilé des enfants -18h30/21h : kermesse -21h : diffusion sur écran géant du match de coupe du monde Suisse/France Buvette et restauration sur place (Sou des écoles ☎ 06 13 63 02 18).

Fête de la musique

JUIN Samedi 21 Scène ouverte pour tous les musiciens de Saint-Germain organisée par Musique & Culture... de la musique pour tous les âges. Buffet & buvette. Cour de la Mairie. Contactez Gérard Morel au 06 87 35 14 69... Coup de main bienvenu pour l'organisation.

Représentation théâtrale

JUIN Dimanche 22 Les enfants du cours de théâtre du CAJ & Intrigant's Company présentent leur spectacle de fin d'année salle Georges Brassens.

Soirée jeux de société

JUIN Vendredi 27 Pour adultes et adolescents, adhérents et non adhérents, soirée de clôture de fin d'année. Dans les locaux de la ludothèque, cour de la mairie. Dans une ambiance conviviale, vous pourrez découvrir et participer à des jeux de société que vous ne connaissez peut-être pas encore. Libre participation.

La grande zumba de l'esplanade

JUIN Samedi 28 Morgan et tous les danseurs et danseuses du CAJ vont faire vibrer l'esplanade de la Mendillonne sur des rythmes endiablés.

9e Festival des Pianissimes

Festival incontournable pour les passionnés de piano et de musique de chambre, les Pianissimes reviennent pour cinq concerts d'exception et deux concerts pédagogiques au domaine des Hautannes et à l'église de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Dans une ambiance conviviale et détendue, venez découvrir Zhu Xiao-Mei, le Quatuor Hermès ou encore Thomas Enhco, nouveau chouchou de la scène jazz française.

JUIN Vendredi 27 Deux concerts pédagogiques gratuits dans le parc du Domaine des Hautannes autour du Tombeau de Couperin de Ravel. Ouverts aux scolaires des écoles avoisinantes et aux enfants accompagnés.

Vendredi 27 juin à 20 h 30, Domaine des Hautannes : Emmanuel Christien, piano, joue Schumann et Schubert.

Samedi 28 juin à 18 h, Eglise de Saint-Germain : Thibault Lebrun, piano et Noé Natorp, violoncelle, jouent Mozart, Beethoven, Liszt et Schumann.

Samedi 28 juin à 20 h 30, Eglise de Saint-Germain : Zhu Xiao-Mei, piano, joue Bach (variations Goldberg).

Dimanche 29 juin à 18 h, Domaine des Hautannes : Lorenzo Soulès, piano, et le quatuor Hermès jouent Albeniz, Mozart et Schumann.

Dimanche 29 juin à 20 h 30, Domaine des Hautannes : Thomas Encho, piano, et Vassilena Serafimova, marimba, jouent Bach, Mozart, Saint-Saëns, Piazzolla, Corea, Enhco,...

Tarif normal : 25 €. Réduit : 20 € (Adhérents Dièse, 10 personnes ou +, 2 concerts ou +). Spécial : 10 € (Etudiants, demandeurs d'emploi, moins de 26 ans). Pass : 80 € (Accès à tous les concerts et toutes les répétitions).

Infos / résas : 06 61 71 24 19. www.lespianissimes.com



Envoyez vos infos à publier : com@sgmo.net (internet et Petit Potin)

Testez gratuitement un vélo électrique



Du 12 mai au 12 juillet, un vélo électrique est mis à votre disposition en mairie sur réservation.

Pour aller au travail, pour aller faire des courses, pour aller se balader, venez essayez gratuitement un vélo électrique pour une journée !

Pour réserver votre essai :

- 1- Contactez l'accueil de la mairie (04 78 91 25 21) pour connaître les dates disponibles
- 2- Remplissez le contrat de prêt (formulaire disponible en mairie ou sur www.sgmo.net/testvelo)
- 3- Testez le vélo.
- 4- Remplissez le formulaire d'évaluation lors de la restitution (formulaire disponible en mairie)

Le «Démon d'Or» fête ses 10 ans

JUIN
Vendredi 27
Samedi 28
Dimanche 29
Electro, Hip-Hop, Soul, Techno, Dub, Reggae... Le Festival «Démon d'Or» fête ses 10 ans, à Poleymieux-au-Mont-d'Or, sous le thème «La récré des sales gosses». Notre commune de Saint-Germain est un partenaire historique et actif de ce festival. Trois scènes accueillent, les 27-28-29 juin, près d'une quarantaine de groupes et artistes. Préventes : 20 euros par soir et PASS 3 jours à 40 euros. Camping gratuit pour les festivaliers. Informations sur www.demondor.com.

Veillée

«télé en panne»

JUILLET
Mercredi 2
20 h 30
La bibliothèque organise en partenariat avec la compagnie théâtrale «Le 13^{ème} Cri» une scène ouverte le 2 juillet à 20h30, dans la cour de la mairie. Il s'agit d'un spectacle participatif où sont invités tous les habitants de la commune (ou d'ailleurs) à proposer et à partager une chanson, un poème, une histoire, une blague, une danse, un tour de magie, un jeu etc. Tout est permis ! Vous souhaitez participer ? Inscrivez vous sur internet : www.le13emecri.com ✉ tixierjohanna@gmail.com, ou ☎ **06 59 52 33 43**. Créons ensemble un spectacle qui nous ressemble !

Feu d'artifices et bal populaire

JUILLET
Dimanche 13
20 h
Le 13 juillet au soir, on fait la fête dans la cour de la Mairie... bal, animations et cotillons dès 20 h, feu d'artifices à la tombée de la nuit.

Forum des associations

SEPTEMBRE
Samedi 6
9 h - 16 h
Cette année, le forum des associations se tiendra en plein air sur l'esplanade de la Mendillonne, sauf en cas de mauvais temps : repli salle Maryse Bastié. De nombreuses animations et démonstrations seront proposées : danse africaine, zumba, musique, ... L'ensemble des horaires et tarifs des activités associatives sera annoncé dans le prochain numéro du Petit Potin qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres entre le 2 et le 3 septembre. Les associations sont invitées à nous communiquer (com@sgmo.net) dès que possible leur programme d'activités pour la rentrée afin de pouvoir le proposer au plus tôt sur le site internet de la commune (www.sgmo.net).

Feux et brûlage à l'air libre

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est strictement interdit sur tout le département du Rhône tant pour les particuliers que les professionnels (hors agriculteurs et forestiers). Pour connaître le cadre législatif et les raisons de cette interdiction, reportez-vous à l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2013, consultable en Mairie ou sur le site Internet de la Mairie. Toute infraction constatée sera verbalisée, l'amende pouvant atteindre 450 €. Vos déchets verts doivent être apportés dans une déchèterie.

Pour les coupes d'automne, nous vous proposons une solution alternative de compostage sur la commune.

Secours Populaire Français

Permanences les mercredis 11 juin et 25 juin, 16, avenue de la Paix (vers la Poste). ☎ **04 72 08 83 31**
Friperie et brocante : s'adresser au Comité de Neuville 11 avenue Gambetta ☎ **04 72 08 98 27**

Chers Voisins

L'Association des habitants de la résidence des Platanes «Chers Voisins» propose des animations ouvertes à tous. Pour plus de renseignements, contactez Marie Dizière Guinand (gestionnaire animatrice) au **06 95 88 31 33**. Parmi les animations à venir :
- 9 juin à 17h30 : Café emplois : accompagnement des demandeurs d'emplois.
- 22 juin, place des platanes : troc d'habits et matériels.
- 5 juillet à partir de 15 h, place des platanes, chemin de Maintenu : Fête des Platanes, avec des animations et jeux familiaux.
- Salle de sport associative lundis, mercredis et vendredis à partir de 18h
- Salle de jeux collective parents/enfants les mercredis à 14h30 avec ateliers animés par des parents.

Les Missions d'Intérêt Local

Quelques heures, quelques jours, quelques mois à consacrer à votre village ? Les missions d'intérêt local vous permettent de vous investir sur des projets concrets et intéressants pour faire avancer votre commune dans tous les domaines. Nous vous rappelons que les Missions d'Intérêt Local 1 à 4 sont toujours visibles sur www.sgmo.net.

Création d'une zone artisanale

MIL5 Le but : la mise en place d'une zone d'activité économique sur Saint-Germain.

La mission : vous accompagnerez le projet de mise en place d'une zone d'activité économique sur Saint-Germain.

Le temps à consacrer : vous pourrez intervenir de la conception de cette zone au suivi de sa réalisation en fonction de vos envies et de votre temps disponible. La mission devrait se dérouler d'ici à fin 2015.

Les compétences qui nous intéressent : connaissances urbanistiques, juridiques et financières, compétences en gestion de projets d'infrastructure...

Ce que vous pourrez être amenés à faire : vous serez recensé les activités, produits et services concernés, vous irez à la rencontre des commerçants et des responsables d'associations de la commune pour négocier la mise en place du Pass solidaire et les avantages qui y seront attachés. Vous pourrez également être amenés à travailler sur le format comme sur le graphisme de ces bons.

Pass St-Germain solidaire

MIL6 Le but : créer un chéquier Pass permettant à des habitants qui en ont besoin de cofinancer un certain nombre d'activités, de produits ou de services dans des domaines multiples.

La mission : vous concevrez de A à Z le chéquier Pass solidaire jusqu'à son lancement.

Le temps à consacrer : vous pourrez intervenir à différents stades en fonction de vos envies et de votre temps disponible. Cette mission se déroulera sur le dernier trimestre 2014 pour lancement en 2015.

Les compétences qui nous intéressent : sens du contact, aptitude à négocier, esprit d'analyse et de synthèse.

Ce que vous pourrez être amenés à faire : après avoir recensé les activités, produits et services concernés, vous irez à la rencontre des commerçants et des responsables d'associations de la commune pour négocier la mise en place du Pass solidaire et les avantages qui y seront attachés. Vous pourrez également être amenés à travailler sur le format comme sur le graphisme de ces bons.

Une mission vous intéresse ?

Ecrivez-nous à missions@sgmo.net en indiquant la référence (MIL5 ou 6) de la mission, ou passez nous voir en Mairie et donnez vos coordonnées pour être candidat.



Qi gong yang sheng, tai chi chuan

4 cours débutants par semaine pour une cotisation forfaitaire. Lundi 19h, jeudi 9h, samedi 18h30, samedi 9h30. Prochain atelier pour débutants, samedi 7 juin de 14h à 17h15, ouvert à tous (30 €).

Auto défense dames et demoiselles

Atelier ouvert à toutes le 15 juin de 9 à 12 h (30 €).

Boxes chinoises internes

sans compétition
Cours débutants, ouvert à toutes et tous, les mercredis à 19 h 30. Prochain at-

elier application combat, le dimanche 29 juin de 14h30 à 18 h 30 (30 €). Possibilité de suivre les cours sans supplément de la cotisation tai chi.

Tous les jeudis du 3 juillet au 11 septembre de 19h à 20h30 au Parc des Gorges d'Enfer : cours d'initiation gratuit Qi gong et tai chi chuan ouvert à tous les âges, sexes et conditions physique.

Atemi Mont d'Or, 6 rue du lavoir.
☎ 04 78 91 45 50
✉ magnitudeplus@cegetel.net
www.atemimontdor.com

Travaux Place de la Mairie et Avenue de la Paix

Durant les mois d'été, les travaux vont s'intensifier sur la Place de la Mairie afin de pouvoir retrouver une circulation à peu près normale (à l'exception de l'Avenue de la Paix) dès la fin du mois d'août. La municipalité a négocié avec le Grand Lyon des aménagements des sens de circulation afin, notamment, de permettre l'accès aux commerces par l'Avenue de la Résistance. Vous trouverez ci-dessous les plans de circulation prévus pour cet été. Un dossier complet et des mises à jour régulières sont proposés sur www.sgmo.net.



Jusqu'au 6 juillet

- Chemin de Maintenu en sens unique.
- Fermeture de la rue de la Combe.
- Fermeture ponctuelle de l'accès à la place par l'avenue de la Résistance.

7 juillet au 3 août

- Chemin de Maintenu fermé dans les 2 sens.
- Fermeture de l'accès à la place de la Mairie par l'avenue de la Résistance.



4 août au 31 août

- Chemin de Maintenu en sens unique.
- Avenue du 2e Spahis en sens unique.
- Fermeture de l'accès à la place de la Mairie par l'avenue de la Résistance.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter strictement les sens de circulation et de rouler doucement. Dès le mois de juin, la gendarmerie effectuera des contrôles de vitesse dans le village. **Rappel** : la circulation en sens interdit, tant pour les automobiles que pour les motos et vélos est sanctionnée par une amende de 135€, le retrait immédiat de 4 points sur le permis, et peut entraîner une suspension du permis pour 3 ans.

Un nouveau boucher à Saint-Germain

Après avoir fait ses classes aux Halles de Lyon à la Maison Trolliet (Meilleur Ouvrier de France) qui compte, entre autres, parmi ses fidèles clients Guy Lassausaie (un autre M.O.F.), puis chez M. Corbignot à Tassin (M.O.F. également) et à la boucherie Vessière à Lyon (encore un M.O.F.), Julien Tête pose ses couteaux à Saint-Germain-au-Mont-d'Or où il ouvrira son premier étal bien à lui. Julien s'est associé avec notre traiteur « Chap's Gourmet » avec lequel il partagera le magasin. Passionné du goût et des viandes de qualité, Julien vous proposera génisse limousine, veau de Corrèze, agneau de Rodez et ses spécialités telles que rôtis de veau et volailles farcies.

Afin de vous présenter Julien Tête, la boutique Chap's vous invite à une dégustation et un verre de l'amitié le **samedi 7 juin de 10 h à 14 h** : viande grillée à la plancha, terrine, tartines de foie gras et saumon fumé. Chap's Gourmet, Mendillonne. ☎ 04 78 46 26 29 ou 06 60 56 51 59.



A découvrir !



La boutique du Père Baptiste

A Saint-Germain, sur les quais de Saône (16 rue Jacques Brel), le Père Baptiste a ouvert sa boutique où vous trouverez, en plus de ses célèbres jus de fruits, des produits d'agriculteurs locaux : fromages, charcuterie, miel, confitures, fruits et légumes (de saison uniquement). La boutique se situe au fond du petit chemin, juste après l'atelier d'architecte (ACARHM). Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h et mercredi de 15 h à 19 h. ☎ 04 78 91 72 67 / 06 03 18 25 88

Plan canicule

Le plan canicule 2014 est activé depuis le 1er juin. Vous avez plus de 65 ans, vous êtes un adulte handicapé, vous pouvez si vous le souhaitez vous inscrire auprès du CCAS en Mairie.

Numéros utiles

Mairie	04 78 91 25 21
Police municipale	04 78 91 46 75
Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU et médecin de garde	15
Médecin, Dr De Ladreit	04 78 91 43 91
Médecin, Dr Binazet	04 72 08 25 34
Cabinet infirmier	04 78 91 60 08
Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillot	04 78 91 66 33
Horaires de la déchèterie : Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 18 h, samedi 8 h 30 à 18 h, dimanche : 9 h à 12 h.	

Paroisse

Prochaines messes à l'église :
- dimanche 15 juin à 9 h
- dimanche 29 juin à 9 h
Et tous les mardis à 18h30 à la salle paroissiale. Les horaires de juillet et août vous seront précisés sur www.sgmo.net

Alimentation

Supermarché «Spar». Mendillonne. ☎ 04 78 72 79 88. Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 19 h 30. Vendredi, samedi : 8 h 30 à 13 h et 14 h 30 à 19 h 30. Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30.

Boulangerie-pâtisserie «La Gourmandise» Mendillonne. ☎ 04 78 69 16 37. Lundi au samedi : 7 h à 13 h et 15 h à 19 h. Dimanche : 7 h à 13 h.

Boucher-Charcutier-Traiteur-Rôtisseur «Chap's Gourmet». Mendillonne. ☎ 04 78 46 26 29 ou 06 60 56 51 59. Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 8 h 30 à 12 h 30 et 15 h 30 à 20 h. Jeudi et dimanche : 8 h 30 à 12 h 30.

Producteurs locaux «Le Père Baptiste». 16 avenue Jacques Brel (quais de Saône). ☎ 04 78 91 72 67 / 06 03 18 25 88. Lundi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h et mercredi de 15 h à 19 h.

Fleuriste

«Elle a dit fleurs». Mendillonne. ☎ 04 78 69 26 16 ou 06 32 66 61 02. Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h 30. Dimanche : 9 h à 13 h.

Bars & restaurants

Bar-Tabac-PMU-Loto «Café Saint-Germain». 18 rue du 8 mai 1945. ☎ 04 78 91 58 99. Lundi au vendredi : 7 h à 19 h 30. Samedi : 6 h 30 à 19 h 30. Dimanche : 7 h à 14 h.

Brasserie, bar, restaurant, pizzeria «Les Terrasses». Mendillonne. ☎ 09 83 01 65 83. Lundi au vendredi : 9 h à 15 h. Samedi : 12 h à 14 h. Ouvert le soir de 18 h à 21 h du mercredi au samedi.

Crêperie-Pizzeria «Le Croque en Thym» 21 rue du 8 mai 1945. ☎ 04 72 20 86 77. Mercredi au dimanche midi (à partir de 11 h) et soir (à partir de 18 h 30). Fermé lundi et mardi.

Bar-Restaurant « Chez Mamie Brigitte » Café de Port Maçon. 3 chemin de Port Maçon. ☎ 04 78 98 24 06. Lundi au vendredi : 6 h 45 à 19 h 30.

Beauté & Santé

Salon de coiffure «Camille Hedon». 14 rue du 8 mai 1945. ☎ 04 78 28 67 54. Mardi au vendredi : 9 h 30 à 19 h. Samedi : 8 h 30 à 18 h.

Salon de coiffure «R.Style». Mendillonne. ☎ 04 78 91 31 57. Mardi au jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 19 h. Vendredi : 9 h à 19 h. Samedi : 8 h à 16 h.

Institut de beauté «B comme Beauté». Mendillonne. ☎ 04 78 29 13 52. Lundi au vendredi : 9 h à 19 h 30 (fermé mercredi après midi).

Opticien «Regard'Or». Mendillonne. ☎ 07 78 08 51 99. Mardi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 15 h à 19 h.

Pharmacie Valérie Hubert & Grégory Maes. Mendillonne. ☎ 04 78 91 40 67. Lundi au samedi : 9 h à 12 h 15 et 14 h 30 à 19 h 30 (fermeture à 19 h le samedi).